

BAGNOLS

semestriel communal d'information

N° 13

DEC. 1989

Re - Vivre avec la poste

Enfin, un projet qui nous a longtemps tourmentés est réalisé.

Oui, la poste fait peau neuve : la façade est rafraîchie et l'intérieur modernisé. La cheminée conservée a retrouvé l'aspect de sa jeunesse. La discrétion de nos communications est assurée par la disposition mieux adaptée de la cabine. Une cloison vitrée nous sépare du receveur. Cela s'appelle "l'aquarium" en terme P.T.T. Mais sécurité oblige ! Espérons que nos préposés y seront heureux comme des poissons dans l'eau...



Un local avec aménagement cuisine et WC rend indépendants les receveurs remplaçants.

Et maintenant, Bagnolais, à nous de continuer à faire vivre notre poste. Profitons de tous les services offerts et ceci avec d'autant plus de plaisir que nous sommes accueillis par un personnel compétent et en plus très charmant.

E. D.

Éditorial

Le Bicentenaire de la Révolution française a été célébré avec les fastes de rigueur.

Mais cette année 1989 a tout de même été pour le moins paradoxale pour notre village, qui, en son temps, avait condamné un individu qui avait tiré sur le bonnet phrygien planté au sommet de l'église.

Tout d'abord, "notre" château qui commence à revivre et qui sera bientôt, comme il y a quelques siècles, un centre d'animation dans le village.

Et puis le comité départemental héraldique qui propose à Bagnols un blason représentant les armes de plusieurs familles nobles ayant régné sur la région, mais pour se différencier de communes voisines, en prenant soin de rajouter une étoile rouge ! (tiens,tiens...)

Trêves de plaisanteries, je reste persuadé que nos anciens ne nous tiendront pas rigueur de ces petits clins d'oeil à leur révolution puisque, "en fin de compte", ils contribuent à perpétuer les principes de 1789 : Liberté, Egalité, Fraternité.

F.G.

A votre service

SPORTS ET LOISIRS

A qui s'adresser à Bagnols ou au Bois-d'Oingt ?

PECHE (M. GONNARD)	74 71 70 62
TENNIS (M. FAVRE).....	74 71 76 77
JUDO (Mme MARTINEZ)	74 71 70 43
BASKET (M. RIVIERE).....	74 71 70 26
BOULES (M. RICHARD).....	74 71 71 27
GYMNASTIQUE ET DANSE FOLKLORIQUE (Mme BARREL).....	74 71 70 83
FOOTBALL (M. OLLIVERO).....	74 71 71 66
GYMNAST. SPORTIVE (Mme DURET)	74 71 66 57
CHASSE (M. GUTTY).....	74 71 70 15

PERMANENCES

Mairie : lundi, de 14 à 18 h ; jeudi de 14 à 18 h.

M. le Maire : samedi de 10 h à 11 h.

Tél..... 74 71 70 17

E.D.F..... 74 65 01 25

SERVICE DES EAUX

Le Bois-d'Oingt..... 74 71 62 37

Tarare 74 63 46 66

GENDARMERIE

Le Bois-d'Oingt..... 74 71 60 02

POMPIERS 18

SERVICE SANTE

Médecins

SAB, Le Bois-d'Oingt.....	74 71 60 42
FAUCON, Le Bois-d'Oingt	74 71 61 84
VAVIN, Le Bois-d'Oingt, homéopathie ...	74 71 66 06
PAGNON, Le Bois-d'Oingt	74 71 65 55
RENARD, Châtillon	78 81 90 04
DURAND, Chessy	78 47 95 72
BRUNETTE, Frontenas	74 71 78 72
FREDON MONTESSUIT, Châtillon ...	78 43 93 18
LLABRES, Chessy	78 43 92 78

Infirmières

Centre de soins	74 71 65 15
Martine JAQUEMET, Bagnols.....	74 71 80 99

Centre médico-social 74 71 60 16

Centre anti-poison 78 54 14 14

DECHARGE CONTROLEE DU MERLOUP

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Jeudi et samedi, de 8 h à 12 h.

Dites-nous M. le Maire

NOS COMMUNES SONT BICENTENAIRES... Quel est leur avenir dans l'Europe de 1992 ?

L'année du Bicentenaire de la Révolution s'achève sur l'anniversaire de la création de nos communes : c'est en effet, par la loi du 14 décembre 1789, que l'Assemblée Nationale a créé 44 000 communes en France, le plus souvent calquées sur les villes, les bourgs et les anciennes paroisses. Chacune avait à sa tête un maire élu et un corps municipal de trois à vingt et un membres selon l'importance de la population. Des "notables" également élus venaient s'ajouter aux "officiers municipaux" pour former le "Conseil Général" de la commune. Seuls les citoyens actifs, c'est-à-dire ceux qui payaient un impôt direct d'une valeur de trois journées de travail et qui n'étaient pas "en état de domesticité" étaient réunis en assemblées pour élire ces administrateurs locaux pour une durée de deux ans. Dès l'origine, ce Conseil eut deux sortes de fonctions : des fonctions de gestion communale et des fonctions d'administration générale de l'Etat, toutes très surveillées par l'administration départementale.

Ce cadre subira, au cours de ces deux siècles, des évolutions, d'abord celle du droit de vote : le suffrage universel remplacera le suffrage censitaire décrit ci-dessus ; beau-

coup plus tard, les femmes acquièrent enfin le droit de vote ; par ailleurs la loi du 5 avril 1884 affirmera l'élargissement des compétences de la commune qui devient véritablement le premier échelon territorial ; le maire est élu par le Conseil et pour six ans et non plus directement par les citoyens ; le nombre des conseillers municipaux sera augmenté ; enfin plus près de nous les lois sur la décentralisation tendront à donner plus d'autonomie aux communes et plus de responsabilités à leurs élus.

Où en sont les communes à l'heure actuelle ? 36 500 communes en France, c'est plus que tous les autres pays de la C.E.E. réunis ; 32 000 comptent moins de 2000 habitants. Que faut-il en penser à l'heure européenne ? "C'est trop" disent certains qui condamnent cet éparpillement et qui dans la foulée ont proposé les fusions puis devant l'échec de cette formule (le nombre des communes ne cesse d'augmenter par scissions de celles préalablement fusionnées !), ils parlent de regroupements plus ou moins provoqués (incitation financière entre autres). D'autres s'exclament "36 500 communes ? Et alors ?", en précisant que d'autres pays ont connu aussi l'échec dans les regroupements, que la commune française a une longue tradition de vie, d'abord paroissiale puis municipale, qu'elle est le foyer (ou peut l'être ?) d'une active démocratie locale, que nos communes sont gérées par quelques 500 000 élus dont la grande majorité peut être considérée comme bénévoles (c'est remarquable pour qui connaît les difficultés du monde associatif)

Mais quels sont donc les déboires connus par ce grand nombre de petites communes ?

Des problèmes de plus en plus nombreux ne peuvent plus trouver leur solution dans le seul cadre de la petite commune rurale : après l'eau, l'électricité, l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, ce sont les équipements

sportifs, l'aménagement du territoire, l'action économique, la gestion informatique et les changements dus à la mise en place de l'Europe (emprunts, fiscalité,...).

Au niveau de la gestion de la petite commune rurale, la décentralisation, si elle a donné plus de compétences et responsabilités, n'accorde pas toujours les moyens financiers correspondants (voir les différends actuels entre le gouvernement et les associations d'élus sur la Dotation globale de Fonctionnement), ni la disponibilité et la formation nécessaires aux élus. Ce sont quelques 36 000 maires qui doivent assurer avec plus ou moins de bonheur, une activité professionnelle en même temps que la gestion plus ou moins lourde de leur commune, à moins d'être...retraités (C'est maintenant le cas pour le quart d'entre eux ! Est-ce là une condition dynamique de développement ?), enfin la dévitalisation du milieu rural est souvent aggravée par la disparition des services publics, au nom de la rentabilité (écoles, postes, perceptions, gares,...)

Tout le monde s'accorde pour faire ce constat : les petites communes rurales ont de plus en plus de mal à assurer leur développement, c'est-à-dire leur survie.

Beaucoup s'accordent encore pour dire ; "réclamons des aides à l'Etat, au Département et... utilisons, autant que faire se peut, les services de la commune voisine plus importante." Mais n'y a-t-il pas d'autres réponses à apporter que seulement celle de quémandeurs et d'assistés. Pour certains, la vraie solution est dans le regroupement et ils traquent allègrement un trait sur l'histoire et la vie du village mais aussi sur les graves défauts (au niveau de la démocratie notamment) que présentent ces communautés où les gros "phagocytent" les petits.

Pour d'autres au contraire, il s'agit de limiter à l'indispensable la coopération intercommunale pour en retirer le plus d'avantages possibles et pouvoir chanter "cocorico" chaque fois que l'on aura arraché un morceau du petit gâteau à son voisin. L'esprit de clocher peut être stimulant mais il peut aussi être réducteur.

Pour d'autres enfin, il faut imaginer de nouvelles formes d'intercommunalité dans lesquelles l'état d'esprit de quémandeur d'une part et de dominateur de l'autre ne régneront plus. Il faudrait aboutir à un partenariat solidaire où chaque participant a la volonté de parvenir à la meilleure solution pour l'ensemble. La réussite de la coopération intercommunale dépend avant tout d'un état d'esprit et l'état d'esprit évolue plus ou moins vite selon la volonté des hommes.

Nous pensons qu'il faut chercher notre voie dans cette direction : une intercommunalité qui se forge et se constitue au fur et à mesure des besoins et de l'évolution des mentalités, une intercommunalité qui n'exclut pas, dans chaque commune, la réalisation des équipements, la défense des intérêts jugés indispensables, une intercommunalité qui ne se développera que dans le cadre d'un fonctionnement démocratique.

C'est l'affaire de l'Etat certes, mais c'est surtout la nôtre, élus et administrés. Le développement de nos petites communes, dans ce contexte européen, passe probablement par cette voie et il dépend de notre volonté à tous que nous nous y engageons.

C'est en tous cas, ce que nous souhaitons à l'aube de ces années 90 qui s'ouvrent sur une Europe en pleine mutation dont l'Est connaît un bouleversement politique et économique à l'issue encore incertaine.

Nos vœux de succès vont vers ces peuples et vers vous, nos souhaits de bonne santé et d'heureuse année pour 1990

J. Barrel 23.12.89

De l'école

Cette année scolaire, l'école de Bagnols accueille 63 enfants : 20 CM avec M. TROUBETZKY, 18 CP-CE avec M. ROBIN. Les 25 enfants de maternelle vivent l'école avec Mlle SOL, de Villefranche, en attendant le retour de Mme BOURGEOIS. Une nouvelle aide Maternelle a commencé l'année avec nous : Mme PIOLLAT.

Les parents sont représentés par Mme POLLAUD et MM DURET et LELOUP ; Les Associations para-scolaires sont toujours dynamiques ; Le Sou des Ecoles avec M. PERRUSSEL, le Restaurant Scolaire avec M. BARBOT, la Chorale Scolaire avec Mme VIOLLE...

Quelques dates à retenir en ce début d'année :

une SOIREE ANTILLAISE Le samedi 24 février

une VEILLÉE CONTE le samedi 10 mars (salle des fêtes) Ambiance des veillées d'autrefois : autour d'une petite collation, des conteurs professionnels ou amateurs (enfants, adultes, dont vous d'ailleurs, si vous le désirez.)

La chorale Scolaire et l'atelier d'arts plastiques produiront un conte musical : "PIERROT ou les secrets de la nuit", d'après Michel TOURNIER

Des SOIREEES CINEMA : le vendredi 23 mars, un film désopilant " 6 ours à l'école"

le vendredi 18 mai, le célèbre film canadien " La guerre des Tuques"



Echange

Au début de l'année 88-89, les enfants de CP-CE établissaient une correspondance avec une classe semblable des Vosges.

En mars 89, les Bagnolais découvraient la région d'Epinal et en juin, les petits Vosgiens étaient reçus dans les familles à Bagnols. Au menu : découverte du Pays des Pierres Dorées du haut de la tour d'Oingt, visite de la cave coopérative de Beauvallon, vue de Lyon à partir de l'esplanade de Fourvière, promenade dans le vieux Lyon et descente de la Saône jusqu'au confluent.

Des relations se sont ainsi créées entre les enfants et même les familles des deux écoles.

Cette année, la correspondance a repris et, si tout va bien, les enfants des deux écoles se rencontreront pendant une semaine en un lieu neutre. Ainsi, ensemble, découvriront-ils une nouvelle région : les Ardennes belges.

M.R.

Un autre échange .

BAGNOLS (650 h- f) — DUREN (90 000h - RFA)

La chorale scolaire a échangé avec un chœur d'enfants allemands.

Nos impressions :

PFINGSTEN (Pentecôte) 89 à DUREN

-Il y a beaucoup de belles voitures!

-Le WC a une drôle de forme ; le trou est devant !

- Ils sont très précis, en Allemagne; quand la cloche a sonné, on a commencé.

-Le matin, ils mangent beaucoup : des œufs, des tartines, du jambon, du nutella...

- J'avais la trouille de chanter devant des allemands, par chance, quand c'était notre tour, j'ai saigné du nez...

-Nous leur avons présenté un conte musical "l'enfant au Condor", c'était bien, sauf que certains n'ont pas pu mettre leur tenue ; on était tout sale parce qu'on venait de jouer.

-Nous avons fait du bateau sur un lac : la Rursee.

AUTOMNE(Herbst) 89 à Bagnols

-On ne se comprenait pas très bien, mais on s'amusait quand même.

-Ils apprenaient le français à force de nous entendre...

-Ils ont bien aimé le vin de mon papa !

-Avec eux nous sommes allés visiter, le matin le Lyon moderne et le soir, le Lyon ancien. Ils étaient fatigués, mais comme nous dans leur forêt !

-Ils ont chanté en allemand, mais moi je comprenais car c'était M. ROBIN le conteur.

-Ils ont présenté un conte religieux : "Fernando". Quand le maître parlait, M. HARMS traduisait.

Hans, Joseph et Gérard remercient vivement les Bagnolais pour leur accueil et leur énergie

les séances du conseil municipal

11 MAI 1989

Le chemin " Bergeron " est terminé grâce à l'esprit parfaitement conciliant du propriétaire.

Le plan d'aménagement d'ensemble concernant le château a été publié.

Un choix de vasques et de bacs à fleurs a été effectué.

Le Conseil est informé d'un recours devant le tribunal administratif.

Bagnols semestriel communal d'information

Comité de rédaction

J. BARREL - E. DUMAS - S. BARREL

N. GUILLOUX - C. PERRUSSEL - F. GODDE

Responsable de la publication

F. GODDE

8 JUIN 1989

Diverses réfections de chemins sont envisagées.

Un projet d'élargissement de la V.C. 1 a été retenu.

Le permis de construire concernant le château a été signé.

Un projet de création d'une bibliothèque municipale est adopté.

Monsieur le Maire rend compte d'une réunion concernant l'extension de la piste de l'aérodrome de Frontenas.

7 JUILLET 1989

Le Conseil adopte le blason officiel de Bagnols.

La réfection du tennis aura lieu en octobre.

Un revêtement sera effectué à l'entrée de la maternelle.

Une délibération est prise contre tout projet d'extension de l'aérodrome et de traversée de l'autoroute.

Mme PIOLAT a été retenue pour le poste d'aide maternelle.

La révision des loyers des bâtiments communaux est effectuée.

La section gymnastique des Fauvettes utilisera la salle polyvalente.

8 SEPTEMBRE 1989

Une proposition d'achat de terrain en vue de l'extension du parking a été faite.

Le Conseil procède à la répartition des subventions.

Le Compte Administratif laisse apparaître un excédent de 60 715 F. et est approuvé à l'unanimité.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

Très peu de modifications par rapport au primitif. Il s'équilibre à 1 346 656 F pour la section fonctionnement, à 1 163 294 F pour la section investissement, et à 14 040 F pour le CCAS.

2 NOVEMBRE 1989

Le programme des travaux de voirie réalisés avec le concours de la D.D.A. a été arrêté.

Les devis concernant les travaux de la Poste ont été examinés avec le responsable de l'administration.

Le plan d'organisation de la place a été déterminé par la commission .

Le Ministère de la Culture a demandé le classement du château et des communs dans leur totalité.

Les travaux d'élargissement du V.C. 1 seront proposés au programme 90 du SIVOM.

Un architecte sera consulté pour l'aménagement de la bibliothèque.

7 DECEMBRE 1989

Le projet d'aménagement de la bibliothèque a été chiffré à 410 000 F financé pour 123 000 F par l'Etat et pour 200 000 F par le Conseil Général. Après récupération de la T.V.A. 87 000 F resteront à la charge de la commune.

Diverses indemnités concernant les personnels communaux sont établies.

Un passage piétons est envisagé dans la traversée du lotissement du Plan.

Changez de place !

Chacun a pu se rendre compte des travaux importants réalisés sur la place, et chacun bien sur, se pose les bien légitimes questions :

Pourquoi ?

Le C.D. 38 E qui traverse notre village étant une voie départementale, la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.) avait décidé une réfection totale de la chaussée dans la traversée de la commune. L'occasion, tant sur le plan technique que sur le plan financier, était trop belle de ne pas en profiter pour donner à notre place un visage plaisant tout en permettant un usage fonctionnel et une sécurité accrue.

De plus, il nous sera possible de recevoir décemment les futurs visiteurs du relais-château, animation profitable à tous.

Comment ?

La commission de l'Environnement, après avoir consulté les services techniques de la D.D.E., un architecte urbaniste et écouté les remarques pertinentes qui lui ont été faites, a en dernier ressort arrêté une organisation de la place qui allie l'esthétique, la sécurité et l'efficacité.

Avec un minimum de discipline de la part de chacun, nous disposerons de plus de places de parking, les enfants et les promeneurs verront leur sécurité renforcée par une nette séparation des voies de circulation et des zones protégées. Enfin, l'accès à la Mairie est maintenant dégagé, ce qui sera particulièrement apprécié lors de manifestations, de cérémonies et d'élections.

Combien ?

Sans entrer dans des détails financiers souvent fastidieux, il est tout de même important que les Bagnolais sachent que grâce aux importants concours financiers du Département, le contribuable ne supportera qu'une part plus que raisonnable de cette réalisation.

Et ensuite ?

Dans un deuxième temps, des trottoirs seront réalisés le long des maisons de part et d'autre du local des pompiers, un dallage sera mis en place devant le logement du cantonnier et devant la poste assurant ainsi une meilleure protection des usagers.

Plus tard, peut-être de nouveaux bancs en face de ceux existants, des plantations d'arbres...

Mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

F.G

Où en est notre projet de bibliothèque ?

Une quinzaine de personnes ont répondu à notre appel paru dans le dernier bulletin. Elles sont volontaires pour participer à l'élaboration du projet et ensuite pour travailler bénévolement à la bibliothèque et nous les en remercions chaleureusement.

Dans un premier temps, la Municipalité a arrêté le principe de cette réalisation. Au cours d'une première réunion avec M. MICOL, Conservateur à la Bibliothèque Centrale de Prêt du Rhône, elle nous a associés à la conception des grandes lignes du projet: le local choisi est l'ancienne maison Dolmaire, propriété de la commune; deux personnes: Edwige CARRON et Simone BARREL suivent le stage d'employés de bibliothèque. Lors de la seconde réunion, avec l'architecte M. DECOUSUS, nous avons élaboré le plan des locaux (vous pouvez le consulter en Mairie) et établi le projet de financement.

Notre projet est donc en très bonne voie et parmi les vœux de cette nouvelle année nous formulons celui de sa réalisation pour 1990.

S.B.

Nos Anciens

C'est le dimanche 17 décembre que nous nous sommes retrouvés pour un repas de fin d'année. Tout a commencé par l'apéritif-concert offert par la clique de Bagnols, puis le chef Pinet nous a servi le repas au cours duquel M. le Maire nous a présenté ses vœux et annoncé la prochaine traditionnelle remise des brioches à tous les anciens de la commune pour le 6 janvier.

Puis c'est au tour de l'ami Antoine de nous donner un aperçu de son talent et les habitués chanteuses et chanteurs en firent autant.

La chorale scolaire sous la direction de ses professeurs nous a interprété une partie de son nouveau programme.

Le jeune Guillard de Frontenas nous rappelle quelques airs anciens (Bravo, jeune homme!)

Le temps passe, il est l'heure de rentrer, à l'année prochaine en espérant vous voir encore plus nombreux.

C.P

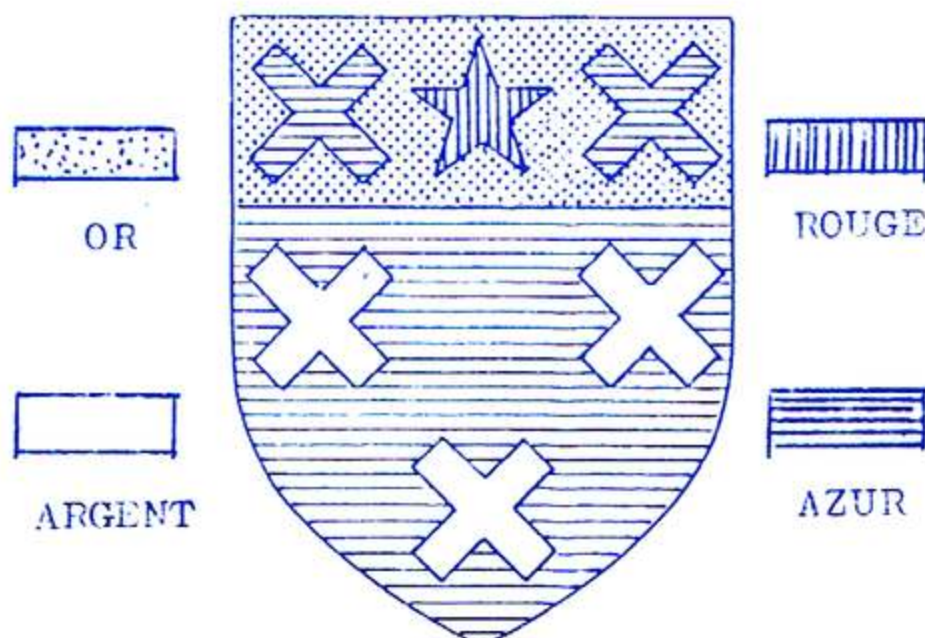


Les Armoiries de Bagnols

La question nous a souvent été posée: quel est le blason de Bagnols? Question qui restait sans réponse. La dernière en date provenait de la propriétaire du château qui penchait pour les armes des de Balzac, qui ont reconstruit le château à la fin du 15ème siècle.

Avant d'arrêter un choix nous avons fait appel au Conseil Départemental d'héraldique qui siège à la préfecture. Les armes de la maison de Balzac ayant déjà été adoptées par Châtillon d'Azergues, nous avons accepté la proposition faite de "briser" les armes des de Balzac d'une "étoile" provenant des armoiries d'une autre famille de propriétaires (à la fin du 16ème siècle), les Dugué.

Dans les armes des de Balzac "d'azur à trois flanchis d'argent au chef d'or chargé de trois flanchis d'azur", le flanchi du centre a été remplacé par une étoile "de geule" (couleur rouge). Pour être plus explicite nous reproduisons ci-dessous le dessin de ce blason qui a été représenté sur le pavage devant la Mairie.



Bagnolais, Bagnolaises...

Joannès DURAND

Monsieur DURAND vous chantez, au dernier repas des anciens cette émouvante chanson :

*"Ils ont brisé mon violon
Parce que j'avais l'âme française
Et que sans peur aux échos du
vallon
J'ai fait chanter la Marseillaise"*

En vous écoutant, on sent vraiment que ces paroles sont vôtres. "Patrie", "Honneur", "Liberté", "Justice" ne sont pas pour vous que des mots.

M. DURAND - Oui, c'est une vieille chanson, j'étais très jeune quand mon père me l'a apprise et que mes soeurs m'accompagnaient à la mandoline.

A cette époque, on étudiait Corneille au collège : Le Cid, Horace... J'ai été très marqué par ces valeurs morales des tragédies classiques. L'éducation et l'exemple donnés par mon père allait dans le même sens.

Parlez-nous de votre enfance

J. D. - Je suis né en 1912, dans une famille de cinq enfants. Ma mère est morte en 1924. J'ai été très marqué par ce décès précoce. J'aimais beaucoup l'école, je suis allé au collège pendant trois ans. En captivité, j'ai pu reprendre, plus tard, mes études grâce à des compagnons professeurs. Mon père, lui, est mort la nuit qui a suivi mon départ pour le front, le 27 août 1939.

La guerre, vous en gardez des cicatrices...

J. D. - La guerre permet, parfois, de montrer ce qu'on a dans le coeur. Je pars donc le 27 août 39, dans l'Artillerie de Montagne, comme sous-officier : c'est vraiment la drôle de guerre, ordres, contre-ordres, avances, reculs incompréhensibles pour la troupe. Sur la Seine, le Commandant nous fait part de sa décision de se rendre. Avec quelques camarades, nous refusons. Nous marchions la nuit et nous cachions le jour. Je me souviens de cette arrivée à 3h du matin dans un château : nous l'explorons... il paraît désert... Une porte fermée de l'intérieur nous intrigue, nous la forçons et nous découvrons une cinquantaine de réfugiés morts de peur. Nous dormons dans une grange... pas longtemps ! Une heure plus tard, le château est envahi par les Allemands. Nous nous cachons dans la paille. Lorsque les soldats sont installés nous fuyons... On avait déjà appris à ne plus avoir peur !...

Je suis arrêté deux jours avant l'armistice. Je demande à partir en Commando, c'est plus dur, mais je pense qu'une évasion sera plus facile qu'en stalag... En effet, en 41, avec deux camarades, nous coupons les barbelés... Mais 14 jours plus tard, nous sommes repris sur le Rhin : 21 jours de cellule, trois mois de régime punitif. Un matin lors de l'appel, nous sommes quelques uns à refuser de partir au travail... On nous pousse face au mur, les fusils allemands nous mettent en joue... Nous ne devons la vie qu'à l'inter-



vention in-extrémis, d'un gradé. On nous installe alors dans une baraque d'officiers réfractaires : nous sommes 25 dans 25 m², le poêle au milieu, jours et nuits... sans rien faire... Alors je m'évade encore en 42, nous montons dans le train; à Aix-la-Chapelle une patrouille allemande nous arrête: c'est d'abord le camp d'attente gardé par des chiens puis la déportation en Pologne dans le triangle de la mort. Chaque matin vers 10h, nous voyons monter le train pour Treblinka ou Auschwitz. Je suis resté 20 mois dans cet enfer. Devant l'avance des Russes, en 44, les Allemands nous ont ramenés en Autriche, entassés à nouveau dans les wagons (chevaux 8, hommes 40). Là, c'est vraiment très dur... 11 mois jusqu'à l'arrivée des Américains en juin 45.

Vous avez toujours refusé de vous soumettre ?

J. D. - Non, je n'ai jamais pu accepter de ne pas être libre. Pour un opprimé, la mort n'est rien et je comprends parfaitement les derniers événements de Roumanie. Mais attention, ma liberté s'arrête où commence celle d'autrui.

Avec le recul du temps, comment voyez vous l'Europe ?

J. D. - En 1939, l'Allemagne pratique une hégémonie militaire. Aujourd'hui, le danger est plus dans une hégémonie économique et financière, mais c'est peut-être une autre manière de diriger l'Europe.

Catholique convaincu, comment jugez-vous l'intégrisme religieux ?

J. D. - Tout ce qui change trop vite ne dure pas et je suis pour le respect des dogmes et des traditions. Mais tous les intégrismes sont à rejeter qu'ils soient islamiques ou catholiques : au nom d'un Dieu, si l'on assassine, ce n'est pas acceptable. Religion doit être synonyme de respect de l'Homme. La tolérance est une valeur fondamentale.

Vous avez la réputation d'avoir travaillé au maximum de ce que peut faire un individu. Est-ce par attachement à votre terre ?

J. D. - Lorsque je suis rentré en 45, la propriété de mon père partagée en 5, il me restait 2,5 hectares de prés et de terres ; j'ai pris un vigneronnage au château pour vivre. Il a bien fallu travailler dur !

En 54, je suis tombé gravement malade : les médecins me donnaient au mieux trois ans à vivre... ma femme surmenée, lâche à son tour... alors je quitte l'hôpital que je ne peux plus payer.

Mon attachement à la terre de Bagnols, c'est de l'atavisme : il y a des Durand à Longchamp depuis 1648 !

Depuis la guerre, vous vous êtes toujours occupé, avec beaucoup de dévouement de diverses organisations...

J. D. - Dès mon retour en 45 et jusqu'à ce jour, je me suis occupé des Anciens Combattants. J'ai été le Président de la Mutuelle Incendie de Bagnols, puis Vice-Président de celle du Bois d'Oingt après le regroupement. J'ai été conseiller Municipal pendant deux mandats. En 56, la création d'un syndicat agricole était une nécessité, je l'ai présidé pendant 12 ans ; plus tard j'ai poursuivi ma tâche pour qu'un P.O.S. se mette en place. Ce n'était pas toujours facile d'assumer toutes ces tâches et ma femme, en me remplaçant à la ferme, a pris une large part à ce travail.

Servir, c'est aussi une des valeurs des tragédies classiques de votre enfance ; merci, Monsieur DURAND, pour votre accueil simple et chaleureux et pour votre franchise sans complaisance qui nous a dévoilé une vie riche d'événements certes, de travail également mais aussi de dévouement pour les autres.

S.B.

Le Château... Où en est-on ?

La réfection totale des toitures est en voie d'achèvement. Un petit bâtiment d'angle a été reconstitué côté place publique. A l'intérieur, des travaux importants ont été effectués : nettoyage des fossés et réparation des murs, nettoyage du parc et plantation d'arbres, réalisation des premiers aménagements.

Cet été, des fresques intéressantes ont été découvertes dans plusieurs salles sous la couche superficielle de plâtre. Leur restauration fait l'objet de discussions entre les Monuments Historiques, la propriétaire et l'architecte M. Mortamet qui a pris le relais de M. Guglieri. Souhaitons qu'une solution rapide répondant aux intérêts de tous soit trouvée.

Quand à nos relations avec Mme Hamlyn et ses collaborateurs, elles sont toujours empreintes de cordialité ; nos engagements réciproques sont tenus : après l'adduction d'eau, l'assainissement sera réalisé en février et l'élargissement de la voie d'accès au bourg en 1990.

J.B.

A propos de nos pompiers

L'année 1989 aura vu bien des changements au sein de la Compagnie de nos Sapeurs Pompiers.

Tout d'abord nous aurons enregistré le départ de notre Chef de Corps le lieutenant Bernard GUTTY auquel nous adressons nos vifs remerciements pour son dévouement et son engagement personnel pendant des années à ce poste important.

Autres départs ceux de Messieurs Jean-Paul GUTTY, après 25 années de service, appelé à des fonctions municipales dans sa commune de Moiré et Pierre CARRON. A eux aussi, iront nos remerciements.

Qui dit départs, dit logiquement arrivées !...

Et c'est ainsi que nous saluons la relève assurée par de jeunes pompiers pleins de vigueur et, n'en doutons pas, de bonne volonté, j'ai nommé Messieurs Alain BRETON, Jean-Louis GOYARD, Jean-Paul GRILLET et Laurent MONT-VERNAY. Bienvenue à eux quatre.

Enfin il nous faut saluer la réussite au stage de Sergent de Monsieur Gérard DURET, qui pourra ainsi, prochainement être nommé Chef de Corps. Autre bonne nouvelle également : La réussite de Pascal GUTTY au stage de Caporal.

Nous formulons des vœux pour que ce nouvel encadrement et tous nos sapeurs, anciens et nouveaux constituent une équipe soudée et efficace.

N.G.

La toilette du cimetière

Après l'aménagement de caveaux dans le nouveau cimetière et l'installation d'un point d'eau, la procédure de reprise des concessions abandonnées dans l'ancien cimetière est arrivé à son terme et les pierres tombales enlevées. La commune a fait nettoyer le taillis côté Est : il est donc demandé de ne plus jeter de déchets par dessus le mur mais d'utiliser les emplacements qui seront indiqués.

J.B.

Restaurant Scolaire

Vous dites des Antillais à Bagnols ?

"Ben ouais, la cantine a besoin de sous, alors il faut bien faire quelque chose pour renflouer la caisse." C'est pour cela que le **Samedi 25 Février** aura lieu à la salle des Fêtes de Bagnols une "Soirée Antillaise" au prix de 120 F boisson comprise. Dépêchez-vous de rencontrer des responsables du restaurant scolaire ou de l'école, car la salle n'étant pas bien grande, il faudra se dépêcher pour avoir une place. **Ben Doudou dis donc !!**

C.P.

Adieu Jean-Pierre

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons avec tristesse et stupéfaction la disparition accidentelle de Jean-Pierre Reynaud

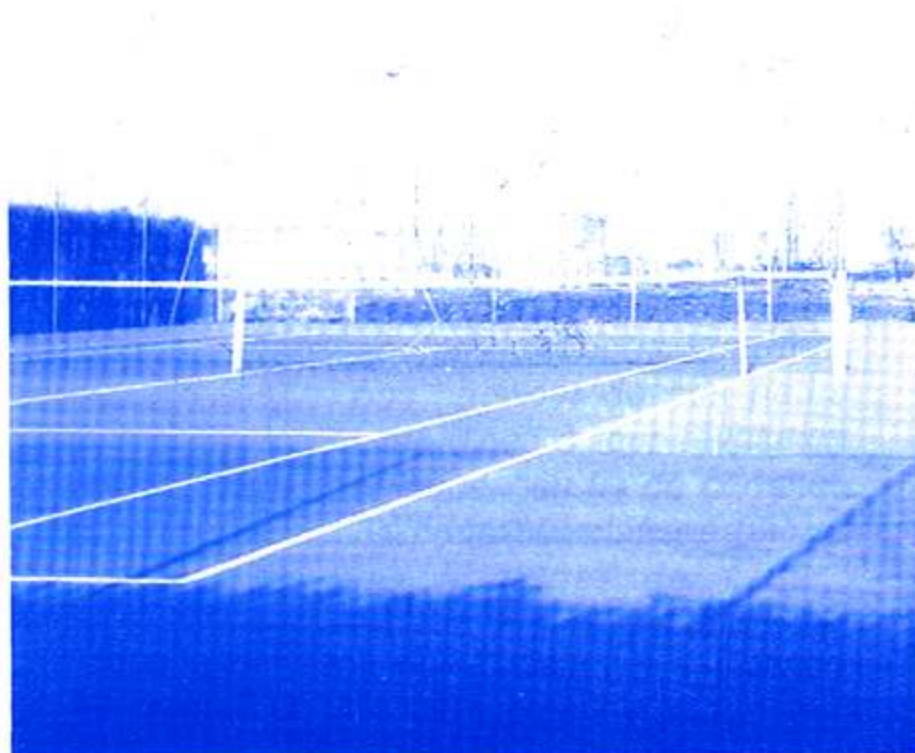
Président des Classes en 9 et trésorier du Comité Intersociétés, Jean-Pierre a toujours su se faire apprécier pour sa gentillesse et sa compétence.

A son épouse, ses enfants et toute sa famille, nous présentons nos plus affectueuses condoléances.

Le Tennis

Notre terrain de tennis avait vieilli et il devenait urgent d'entreprendre des travaux de réfection.

Grâce à l'aide financière du Conseil Général, le court de tennis a retrouvé une nouvelle jeunesse pour le plus grand plaisir de ses utilisateurs.



EN "PIOCHANT" DANS LES ARCHIVES DE LA COMMUNE

L'après-Révolution et l'Eglise à Bagnols

La soumission du clergé à la république (dont Bonaparte est déjà le maître)

" Le vingt et un Thermidor de l'an neuf de la République française (10 Aout 1801, NDLR) s'est présenté par devers nous le citoyen Claude Fillon prêtre, pour exercer les fonctions du culte catholique dans l'église de la commune de Bagnols et en conséquence de ce, il a prêté entre nos mains la soumission aux Lois du Gouvernement disant : Je promet fidélité à la République française dont j'ai pris acte et a signé Fillon prêtre."

Le recensement du mobilier dans le presbytère.

" Bagnols, Le 15 Thermidor an onze (3 aout 1802, NDLR) de la République. Etat des meubles et des effets qui sont dans le presbytère de la dite commune au service du citoyen De Croze desservant la dite commune.

1/ une armoire à quatre portes avec deux tiroirs dont il n'y a que deux serrures avec leurs clefs

2 / un buffet à deux portes avec son vaiseiller sans serrures

3 / un tourne-broche garni de ses cordages et de sa broche

4/ tois Bretagnes de fonte de différentes grandeurs

5/ dans les vitrages des dits appartements il manque onze carreaux de vitre

6/ une grande table en chêne de 4 pieds de largeur pour 6 de longueur

7/ dans le puits les montants en fer avec une poulie de bois

8/ le potager sans grille

9/ six placards avec leurs clefs

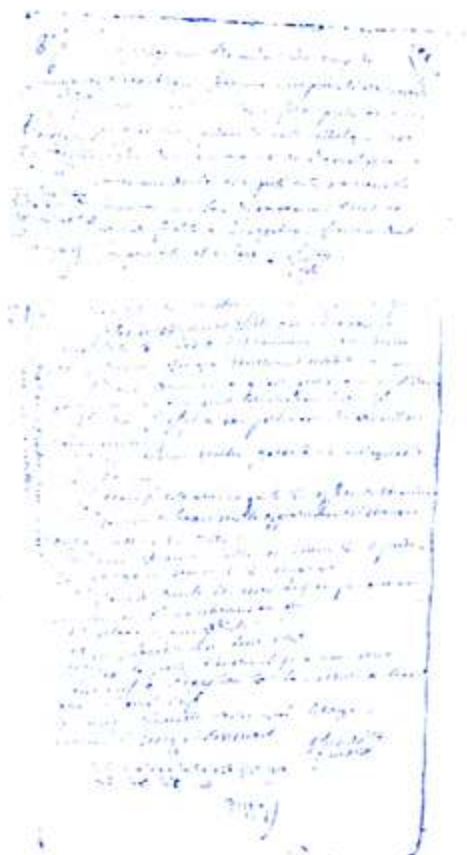
10/ dans la porte d'entrée il y a une serrure sans clef à l'exception de la serrure à loquet qui a deux clefs

11/ une sonnette avec son tirage

Signé De Croze Desservant

Delafay Maire "

J. B.



Les Classes en "0"

Les conscrites et conscrits sont fins prêts et nous donnent rendez-vous pour leur fête du **Samedi 24 Mars**

A propos de l'Aérodrome

Quotidiennement, et plus particulièrement les jours de week-end, nous subissons les nuisances sonores des avions et des hélicoptères.

Le récent balisage de nuit et le projet d'extension de cet aérodrome préfigurent, dans un proche avenir, une aggravation considérable de la pollution sonore actuelle.

Ceci porte atteinte à l'environnement des Pierres Dorées, à la vie privée de tous, et dévalorise de manière certaine notre patrimoine immobilier.

L'A.R.A.F. attend votre soutien pour qu'ensemble, nous stoppions ce projet irresponsable.

Qu'est-ce que L'A.R.A.F ?

L'Association des Riverains de l'Aérodrome de Frontenas, est une association Loi 1901, sans but lucratif.

Ses buts...

En qualité d'association de défense de l'environnement, l'A.R.A.F. entend agir pour que le capital historique du pays des Pierres Dorées ne soit pas détruit.

Ses moyens...

Ses ressources proviennent des cotisations de ses membres ; l'A.R.A.F. les utilise pour informer et organiser ses actions. Une très large place est réservée au bénévolat

Ses actions

JURIDIQUES avec l'organisation d'une défense structurée.
MÉDIATIQUES avec une sensibilisation de la grande presse.

POLITIQUES en concertation avec les pouvoirs publics

ASSOCIATIVES en liaison avec le CAB et S.O.S. Environnement.

A.R.A.F

Etat civil

NOS JOIES

Mariages

SONNERY Jean-Yves et
SCHAMING Annick 22-07-89

CHAZELLE Bruno et
ADELL Anne-Marie 29-07-89

REYNAUD Thierry et
GONNARD Sandrine 2-09-89

NOS PEINES

BOISSY Jacques 24-07-89

MASSE Jeanine ép. RABOUIN 12-09-89

Association des Veuves Civiles

Madame Michel, responsable de l'Association des Veuves Civiles du canton du Bois d'Oingt, ne demeure plus à Frontenas, mais à Lyon, pour raison familiale.

Elle continue toujours de s'occuper de la section du Bois d'Oingt, tous les **premiers Mardi du mois de 9h à 11 h à la Mairie du Bois d'Oingt**

Voici son adresse :

Madame Alice MICHEL
6, Quai du Commerce
69009 LYON